

**BUDGET
PARTICIPATIF
2026**

3^e édition

Vos
 **dées**
pour
NOTRE VILLE

Imaginez un projet pour Eaubonne



**Proposez-le avant le 6 novembre
sur eaubonne.fr ou à la maison des associations**



Qu'est-ce qu'un BUDGET PARTICIPATIF ?

La Ville consacre une partie de son budget au financement de projets proposés puis sélectionnés par les habitantes et les habitants.

Vous avez en tête un projet pouvant améliorer le quotidien des Eaubonnaises et des Eaubonnais ?

Présentez-le dans le cadre du budget participatif. S'il remplit les conditions détaillées dans ce document, votre projet sera soumis au vote des habitants.

Les projets lauréats seront réalisés par les services municipaux dans un délai de deux ans.

LE BUDGET pour vos projets

Le montant global alloué au budget participatif est de 75 000 €, chaque projet pouvant atteindre 25 000 € maximum.



Pour être validé votre projet doit :

- ✓ **Être localisé sur le territoire d'Eaubonne**
- ✓ **Être d'intérêt public**
(et non pas d'intérêt privé)
- ✓ **Être réalisable dans un délai de 2 ans**
- ✓ **Être compatible avec les projets en cours de la Ville**
- ✓ **Relever des compétences de la commune**
- ✓ **Concerner uniquement des dépenses d'investissement**
Une dépense d'investissement est une dépense qui permet de créer, d'acheter ou d'améliorer un équipement ou un aménagement qui durera plusieurs années et profitera aux habitants.

- ✗ **Ne pas dépasser 25 000 € TTC pour la réalisation complète du projet**
- ✗ **Ne pas comporter d'éléments contraires à l'ordre public et aux principes de la République Française**

Qui peut participer ?

Ouvert aux Eaubonnais dès 11 ans, aux collectifs d'habitants et aux associations d'Eaubonne. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Les associations et groupes politiques ainsi que les élus ne sont pas éligibles.

VOTRE PROJET peut concerner :



L'environnement
et la nature
en ville



La vie des quartiers,
les animations
et le cadre de vie



Les sports et
les loisirs



La culture et le
patrimoine



L'éducation,
l'enfance et
la jeunesse



La santé et la
solidarité

Mais également toute autre thématique de votre choix.



QUELQUES CONSEILS pour un dépôt d'idée réussi

- Avoir un titre clair et précis pour mon projet
- Je vérifie que mon idée respecte les critères du règlement
- J'explique l'objectif de mon idée
- Mon projet doit concerner le plus grand nombre de personnes possible

Besoin d'aide dans la réalisation DE VOTRE DOSSIER ?

Les équipes de la Maison des Associations sont à votre écoute et seront vos interlocuteurs privilégiés tout au long du projet. N'hésitez pas à les contacter si vous avez une question ou bien si vous avez besoin d'aide pour clarifier vos idées.

Contact :

- 01 34 27 26 22
- budgetparticipatif@eaubonne.fr



Petit-déjeuner permanence d'aide au montage de dossier

Samedi 19 septembre 10h-12h

Maison des associations

Autour d'un petit-déjeuner,
venez échanger avec les équipes
de la Maison des Associations
qui vous accompagneront dans
la rédaction de votre dossier.



LE CALENDRIER du budget participatif 2026

5 sept - 6 nov 2026

Je dépose mon projet

sur la plateforme <https://concertations.eaubonne.fr>
ou à l'accueil de la Maison des Associations.

25 jan - 5 mars 2027

Les Eaubonnaises et les Eaubonnais votent

pour leurs projets préférés sur la plateforme
<https://concertations.eaubonne.fr> ou dans les urnes
installées dans les structures municipales.

9 nov 2026 - 22 jan 2027

La Ville analyse les projets

La Ville vérifie
la recevabilité et la
faisabilité des projets.

Printemps 2027

Présentation des projets lauréats



Déposez votre idée en ligne sur [eaubonne.fr](https://concertations.eaubonne.fr) ou via le formulaire papier
à la Maison des Associations (14 boulevard du Petit Château).

Si votre projet est recevable, il sera présenté au public et soumis
au vote des habitants du 25 janvier au 5 mars 2027.

Projets déjà réalisés :



Parcours Sport Santé 2023-2024



Parc d'activités pour chien 2024-2025



Fruitiers Citoyens 2024-2025



Écuroduc 2024-2025



Ilot de fraîcheur 2024-2025